

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-226800019-20070629-04_54_07-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 02/07/2007
Publication 06/07/2007

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation



Ludovic LIONS

N° 42/54-07

Séance du 29 JUIN 2007

Conseil Général
Haut-Rhin

Extrait des délibérations
de la Commission Permanente

**CONFEDERATION NATIONALE DU LOGEMENT DU HAUT-RHIN
CNL 68**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération 2007/I - 5^e/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations et compétences à la Commission Permanente.
- VU le rapport du Conseil Général n° 2007/I - 1/08 du 14 et 15 décembre 2006 adoptant le Budget Primitif 2007.
- VU le rapport du Conseil Général n° 2007/I - 4/02 du 15 décembre 2006 adoptant le Budget Primitif Prévention Sociale et Médico Sociale (Politique G01 G02 G03)
- VU l'avis de la Commission de la Solidarité du 24 mai 2007.
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Accorde, pour l'année 2007, une subvention de 1 500 € à la Confédération Nationale du Logement du Haut-Rhin.
- ❖ Autorise le Président à signer la convention de partenariat.
- ❖ La dépense est inscrite au Chapitre 65, nature 6574, fonction 51.

Adopté

.....voix contre
.....abstentions

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER